

Oyem/Journées médicales

765 consultations et 108 circoncisions



Les patients étaient nombreux à attendre les soins.



Toutes les catégories de populations ont pris d'assaut le site de l'opération.



Le président de l'association (au centre) posant avec deux experts.

ENA
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION pour l'unité des filles et fils de Derrière-l'hôpital (APLDH) d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, a organisé la deuxième édition de la journée médicale de consultations gratuites, dernièrement à

l'école catholique privée Saint-François, sise au quartier Derrière-l'Hôpital de la capitale du Septentrion. Présidée par Erick Meyer, cette association, reconnue officiellement depuis deux ans, est à but non lucratif. Ses activités tournent autour du social. Elle opère principalement dans l'humanitaire. C'est pourquoi,

comme l'année dernière, l'APLDH a honoré son second rendez-vous avec les habitants du quartier Derrière-L'Hôpital et ses environs, ainsi que ceux des villages Mvom-Ayop, Elone et Bibasse, dans le département du Woleu, à la fin de ces grandes vacances scolaires. "Cette deuxième édition, parrainée par le directeur

général de la Cnamgs, Renaud Allogo Akué, avec le suivi médical du Samu social d'Oyem et une équipe médicale dirigée par le docteur Aldrick Mbélé, vise à connaître l'état clinique de nos populations, afin de participer à l'amélioration de leur état de santé", explique le président de l'APLDH, Erick Meyer. "De plus, cette deuxième

édition est une occasion de vérifier l'évolution de l'état de santé des patients de la première édition et d'établir un tableau comparatif de leurs pathologies après un an", a-t-il ajouté. Au terme de cette deuxième édition, 365 hommes et 400 femmes ont été consultés. Et plusieurs pathologies ont été diagnostiquées. Il s'agit

de 108 cas de lombalgies et épigastralgies, 148 cas de bronchopathies, 98 cas d'algies dentaires, 112 cas de diabète, 132 cas d'hypertension artérielle, 27 cas de sciatalgies, 20 cas d'accès palustres, 30 cas de gonalgie à fièvre, 5 cas de cirrhose de foie et 35 autres cas. Ainsi que 108 circoncisions de jeunes garçons.

Bitam/Commercialisation de la viande de brousse...

Le Cantonnement annonce la suspension des activités

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

La chasse étant fermée sur l'ensemble du territoire national, du 15 septembre au 15 mars prochain, le commandant Armel Okota Akoyet a édifié les acteurs de la filière sur les peines encourues par les éventuels contrevenants à cette mesure.

LE chef de Cantonnement des Eaux et Forêts de Bitam, le commandant

Armel Okota Akoyet, a présidé une réunion vendredi 13 septembre dernier avec les opérateurs exerçant dans le commerce de la viande de brousse. Histoire de rappeler à ces opérateurs économiques que la chasse est fermée sur toute l'étendue du territoire gabonais pendant une période de trois mois, allant du 15 septembre au 15 mars. Et que, de ce fait, toutes les activités relatives à la commercialisation de la viande de



Armel Okota Akoyet aux commerçants de viande de brousse : «La chasse est fermée !»

brousse sont suspendues, conformément à la réglementation en vigueur. Afin de dissuader tous ceux d'entre eux qui seraient tentés d'aller à l'encontre de cette mesure gouvernementale, M. Okota les a alors édifiés sur les peines encourues par les contrevenants, conformément à l'article 275 du Code forestier. Cette loi souligne que les auteurs des infractions commises à l'endroit des espèces intégralement ou partiellement protégées,

sont punis d'un emprisonnement de trois à six mois et d'une amende de 100 000 à 10 millions de francs ou de l'une des peines seulement. Il est à espérer que l'assistance, qui a semblé attentive à ce message, saura se garder de succomber à la tentation, de surcroît dans un environnement où la vente du gibier constitue une véritable source de revenus pour de nombreuses femmes sans aucune autre activité professionnelle.

... et agriculture/Initiative privée

Le bon exemple de la coopérative "Bia Bia Mengang"



Opération de «sarculo-binage» dans un champ de manioc.



Christian Nkoulou Eyebe : la récolte après des jours de dur labeur...



... dans sa bananeraie.

SSB
Bitam/Gabon

CHRISTIAN Nkoulou Eyebe fait partie de ces Gabonais qui ont compris que, non seulement la terre ne ment pas, mais en plus elle nourrit bien son homme. Depuis 2015,

en effet, il a mis en place une coopérative dénommée "Bia Bia Mengang". Ce groupement agricole, rappelle-t-on, avait reçu en 2017 le prix d'excellence du programme Graine dans la province du Woleu-Ntem. Une récompense qui lui fut décernée par le président-directeur général de la Société gabonaise

de transformation agricole et de développement rural (Sotrader), Théophile Ogandaga, en reconnaissance de ses mérites et surtout pour sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Revigoré par cette reconnaissance, Christian Nkou-

lou Eyebe décide, dès lors, de s'investir pleinement dans un secteur devenu une passion pour lui. Il est aujourd'hui à la tête d'une exploitation de 15 hectares de bananeraie et de 12 hectares de manioc. Les produits issus de ces plantations sont commercialisés au niveau local et sur les grandes surfaces, à

Libreville, sur commande. Sa coopérative participe quasiment à toutes les foires agricoles qui sont organisées dans la province du Woleu Ntem. En fait, la coopérative Bia Bia Mengang s'est fixé un objectif basé sur une politique agricole tournée vers la réduction de la dépendance alimentaire du pays vis-

à-vis de l'extérieur. C'est pourquoi, son promoteur pense que les pouvoirs publics gagneraient à soutenir davantage les opérateurs nationaux actifs et volontaires, pour tâcher de limiter les importations de denrées alimentaires qui grèvent considérablement les budgets de l'État.